Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1139

Rubrik: Neuchâtel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEUCHÂTEL

Là-Haut, l'égalité

UNE EXPOSITION

Le Bureau de l'égalité et de la famille présente jusqu'au 22 septembre l'exposition «Une sécurité illusoire — exploitation sexuelle des filles». Contrairement à ce que laisse entendre le sous-titre un peu maladroit, c'est plus d'abus que d'exploitation dont il est question, et les problèmes que rencontrent les garçons sont aussi abordés. L'exposition est destinée à un public adolescent et adulte et aborde les abus sexuels en insistant sur les souffrances et les séquelles des victimes. Le décor, un appartement, rappelle que la plupart du temps ces drames sont vécus au sein même de la famille.

L'exposition est ouverte tous les jours de 12 à 19 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23, à La Chaux-de-Fonds.

CLASSEMENT

La *Weltwoche* a publié un palmarès des cantons en matière d'égalité des sexes. Le canton des Grisons est considéré comme le plus hostile aux femmes, en compagnie de cinq autres, dont le Valais. Les cantons plutôt hostiles aux femmes sont au nombre de douze, dont Fribourg et Vaud. Huit cantons sont classés comme plutôt favorables aux femmes, dont Genève et Jura. Aucun canton n'est considéré comme franchement égalitaire.

(*pi*) Pour une ville ou un canton, avoir une déléguée à l'égalité à son service est un critère de dynamisme, de modernité et de qualité de la vie dans les nombreux classements qu'effectuent instituts et journaux. Tout dépend en fait des intentions de l'autorité, des moyens et du pouvoir dont dispose la déléguée. Car tous les prétextes sont bons pour transformer en alibi bon marché ces offices dont les exécutifs s'enorgueillissent pourtant à chaque occasion: engagement d'une déléguée n'ayant pas l'expérience nécessaire pour affronter les structures administratives et les habitudes établies de longue date, sous-dotation en personnel, non-respect des recommandations émises, etc.

Catherine Laubscher Paratte, à la tête du Bureau neuchâtelois de l'égalité et de la famille, lutte avec détermination pour éviter de tomber dans ce piège, même si ses conditions de travail ne sont pas faites pour faciliter sa tâche. Son bureau a été un des premiers services de l'administration cantonale à devoir quitter le chef-lieu pour La Chaux-de-Fonds dans le cadre du programme de décentralisation. Une mesure toute symbolique, puisque la déléguée engagée à 70% a pour collègues un sociologue à 30% et une collaboratrice administrative à mi-temps, ainsi que deux personnes dont le salaire est pris en charge par l'assurance-chômage, le bureau s'occupant des «mesures de favorisation du premier emploi» pour les jeunes terminant leur formation. La ville des Montagnes n'a donc guère profité par cette mesure d'un transfert important de places de travail, d'autant plus que la déléguée et son personnel ont des contrats de droit privé de durée limitée. Ils ont donc préféré garder leur domicile en-deça de la Vue-des-Alpes...

Cette décentralisation, si elle permet à Catherine Laubscher Paratte de bénéficier de la plus grande ouverture des gens du Haut, complique aussi sa tâche: *«Rien ne peut se faire naturellement et l'accès à l'information est rendu plus difficile. La décentralisation a un sens pour de grands services qui déplacent des emplois»*. Impossible de profiter des rencontres fortuites, la voie hiérarchique est le seul moyen de prendre la parole, avec ce que cela peu comporter de lourdeurs et de dramatisation. Et même cette voie est parfois difficile: pour preuve, la déléguée n'a pas encore réussi à rencontrer Maurice Jacot, le conseiller d'Etat dont elle dépend depuis le mois d'avril...

Exposition à crédit

Les moyens du Bureau sont limités puisqu'une fois les salaires, charges courantes et loyers payés, il reste 27 000 francs pour alimenter le budget de fonctionnement. Dans ces conditions, difficile de faire de l'information de qualité — la déléguée lorgne avec envie du côté de ses consœurs zurichoises qui ont les moyens d'éditer des brochures attrayantes et de mettre sur pied des expositions de qualité. Le Bureau accueille pourtant l'exposition «Une sécurité illusoire» *(lire en marge)*, mais n'a pu lui consacrer que 3000 francs; *«Nous avons bien effectué des recherches de fonds pour financer le reste, mais les associations privées refusent de participer financièrement à une organisation dépendant de l'Etat, ce que je comprends parfaitement.»* L'exposition est donc ouverte au public, mais son financement n'est pas assuré. *«On se bat en permanence pour ne pas être des amateurs; notre fonctionnement ressemble en fait à celui de l'associatif: on doit aussi bien préparer les réponses du Conseil d'Etat à des consultations fédérales que mettre sous plis les invitations à des manifestations ou coller les tapis de l'exposition...»* C'est à se demander si l'argent de l'Etat ne serait pas mieux investi dans un soutien aux associations existantes s'occupant des mêmes domaines. Ce n'est pourtant pas la question que se poseront les députés qui vont discuter de la poursuite de cette expérience: certains rêvent d'y mettre un terme dans le seul but de faire des économies.

L'égalité en butte à la crise

Point positif, la déléguée neuchâteloise est à la tête d'un service aux tâches cohérentes, qui s'occupe de l'égalité *et* de la famille. *«C'est logique; on ne peut promouvoir l'égalité sans une politique de la famille, nécessaire pour que la femme puisse prendre sa place dans la société.»* Mais, revers de la médaille: *«On nous reproche de trop faire pour l'égalité, et pas assez pour la famille. Le problème, c'est que nombre de mesures concrètes en faveur de l'égalité ne coûtent rien; il n'en va pas de même pour la famille.»* Et Catherine Laubscher Paratte de reconnaître s'être parfois auto-censurée, renonçant à des projets à cause de leur coût. Un reproche que l'on ne pourra pas lui adresser avec la loi-cadre pour l'accueil de la petite enfance en préparation. Il s'agira d'un test: sa réalisation sera coûteuse, mais elle est à la base d'une véritable politique de la famille. *«Malgré cela, je suis pessimiste; même à l'intérieur du Conseil de la famille et de l'égalité, il a fallu convaincre des gens. Et l'époque est au sacrifice du deuxième salaire dans l'idée de réduire le nombre de chômeurs. Ce qui est évidemment une aberration économique et une incohérence par rapport au souci d'assurer une formation sans discrimination.»* Et tous les arguments sont bons pour justifier le refus d'entrer en matière sur de nouvelles prestations sociales; on entend à nouveau dire que le milieu familial est le seul qui soit adéquat pour assurer un bon développement des enfants. *«Le problème, c'est que les gens ont tendance à ne connaître plus que l'organisation sociale correspondant à leur milieu familial. Il faut réapprendre à se connaître entre milieux différents.»* ■